



Préfecture - Corse-du-Sud

Dernière modification le 15 avril 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [04 95 11 12 13](tel:0495111213) (tel:0495111213)

Fax : [04 95 11 10 28](tel:0495111028) (tel:0495111028)

Courriel : prefecture@corse-du-sud.gouv.fr (mailto:prefecture@corse-du-sud.gouv.fr)

Site web : <http://www.corse-du-sud.gouv.fr/> ↗ (<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/>)

- ≥ [Saisine par voie électronique](https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr) ↗ (<https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr>) ([liste des exceptions](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312>))



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

Palais Lantivy Cours Napoléon
20000 Ajaccio

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 11h30 de 13h30 à 15h30

Services permis de conduire et délivrance des titres ouverts du lundi au vendredi

Adresse postale

Palais Lantivy
Cours Napoléon
20188 Ajaccio Cedex 1

Missions

Le préfet ou la préfète sont les seuls hauts fonctionnaires dont les compétences ont une base constitutionnelle (article 72 de la Constitution de 1958). Ils sont nommés par décret du Président de la République, pris en Conseil des Ministres, sur proposition du Premier Ministre et du ministre de l'Intérieur. Ils assurent plusieurs missions essentielles au sein du département : Veiller au maintien de l'ordre public et à la sécurité des personnes et des biens ; Permettre l'exercice des droits et des libertés des citoyens ; Contrôler la légalité des actes des collectivités locales ; Mettre en œuvre et coordonner à l'échelon local les politiques du Gouvernement : emploi, cohésion sociale, aménagement du territoire, développement économique, environnement... ; Gérer et répartir les dotations et subventions de l'État à l'échelon local.

Responsable(s)

- **Préfet**
Pascal LELARGE

Pour en savoir plus

- [Organigramme de la préfecture de la Corse du Sud](http://www.corse-du-sud.gouv.fr/les-services-de-la-prefecture-r112.html) (http://www.corse-du-sud.gouv.fr/les-services-de-la-prefecture-r112.html)

Textes de loi et références

- [Pouvoirs des préfets](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000249712&dateTexte=vig#) (http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000249712&dateTexte=vig#)

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- legifrance.gouv.fr
- gouvernement.fr
- data.gouv.fr

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0